

Test de personnalité : légal ou non ?

Par **Septen**, le **06/02/2006** à **08:17**

Tout d'abord je tiens à dire que j'ai posté ce sujet dans cette section en toute connaissance de cause, la raison en est que je souhaite m'interresser ici à l'aspect juridique d'un de ces "test" qui fleurissent sur le net.

Pour ceux qui ne connaissent pas le principe, voici un petit rappel: Un "ami" vous envoie vers une page web vous demandant de remplir une fiche où vous devez mentionner des informations personnelles telles que l'age, le sexe, vos diverses preferences sexuelles, consommation de drogues ou non, etc...

Alors que vous pensiez remplir le test pour un pretexte divers (ici un test de personnalité, que vous pourrez trouver a cette adresse: [http://www.vous-connaître.com/formulaire ... -3241.html](http://www.vous-connaître.com/formulaire...-3241.html)), vos informations personnelles sont en réalité transmises à la personne à qui "appartient" cette page.

En effet ce "service" vous propose, en indiquant votre adresse e-mail, de "pieger" vos amis à votre tour.

Je m'interroge donc sur la légalité d'un tel site et m'en remet pour ça à des gens qui seraient plus competent que moi dans ce domaine.

A premiere vue, je dirai que cette légalité peut être contestée: tout d'abord, l'utilisateur se voit trompé de par le but de ce site. Ici, il pense faire un test de personnalité qu'au final il n'obtiendra pas. Ensuite, on lui a demander de donner des informations personnelles qui seront délivrées a un tiers sans que la personne ait réellement donné son consentement. De plus, on ne peut considerer que ce consentement si il y a, soit totalement exempt de vice, l'utilisateur étant alors trompé lors de l'envoi au destinataire.

Enfin ce site affiche clairement son intention malveillante puisqu'une fois le mail avec vos informations envoyés, il vous est mentionner que vous pouvez, à votre tour, "pieger" vos amis. Le terme pieger, a pour moi, une connotation assez negative.

Je m'interroge donc sur le statut réel, légal ou non, de ce genre de site, et les differents recours que pourraient avoir une personne qui ne souhaiteraient pas que ces informations soient diffusées.

PS : Je le repette, ce test est un faux.